

Les

90

propositions

de

DéFI OLLN



TABLE DES MATIERES

Introduction	3
Bonne gouvernance	4
Sécurité publique	6
Mobilité	7
Espace public	13
Finances communales	13
Développement durable	14
Enseignement	15
Petite enfance	17
Action sociale	17
Logement	18
Economie locale	20
Culture	21
Sport	22
Seniors	23
Personnes présentant un handicap	23

INTRODUCTION

Anciennement **FDF**, notre formation politique a changé de nom et s'appelle **DéFI** depuis 2015. Ce changement correspond à l'affirmation de nos idéaux dans un monde en mutation : **Démocrate, Fédéraliste et Indépendant**.

Dé comme... DÉMOCRATE

La démocratie ne se fortifie qu'en ouvrant de nouveaux espaces d'expression libre, qu'en recherchant de nouveaux consensus. C'est aussi une exigence éthique par l'exemplarité de l'exercice des fonctions que les élus exercent par la volonté du peuple. On enregistre pourtant une remise en cause profonde de la citoyenneté, de même qu'une inquiétante montée en puissance des forces obscurantistes, des pouvoirs de l'argent et des lobbies. Au point que soit mise en péril la liberté même de nos démocraties à décider de leur avenir...

F comme... FEDERALISTE

Fédérer, c'est unir. C'est le refus de la loi du plus fort. C'est la recherche de nouveaux équilibres en vue d'une société plus harmonieuse. Après analyse rationnelle, les fédéralistes, modérés et responsables, accordent les points de vue contraires; dégagent une unité de vue et d'ambition. Comme l'indique Olivier Maingain, "il faut oser le fédéralisme pour retrouver des modes d'une gestion plus saine et plus juste de nos sociétés".

I comme... INDEPENDANT

Chez DéFI, le terme d'indépendant se réfère à la volonté de donner aux citoyens le pouvoir de décider, sans contrainte, de leurs conditions de vie. "Nous rassemblons des citoyens indépendants qui veulent rester maîtres des choix politiques essentiels en renforçant la démocratie participative et en obligeant les élus à refuser toute forme d'allégeance à quelque milieu d'influence."

DéFI est donc une formation politique tournée vers l'avenir où le citoyen est un être libre, égal et capable de décider de son destin personnel ainsi que du destin de la collectivité.



« Tenir le langage de la vérité est déjà l'expression de l'optimisme » - Winston Churchill

I. LA BONNE GOUVERNANCE

- *Les citoyens attendent de leurs mandataires qu'ils tiennent un **langage de vérité** ! Ils doivent constamment gérer le niveau de pouvoir qui est le leur avec une haute exigence de l'éthique et de la bonne gouvernance.*
- *Notre formation politique a le sens des responsabilités et souhaite accroître le **sens moral** au sein de la société.*
- *Notre parti tient au respect de **l'Etat de droit** et de ses valeurs démocratiques.*
- *Les évènements de ces derniers mois qui ont montré une déficience de notre appareil de gouvernance publique appellent une **réaction forte**.*
- *Compétentes en de nombreux domaines, les communes constituent le premier relai des **préoccupations des citoyens** et sont en mesure d'influencer positivement le quotidien de leurs habitants.*

Les scandales de Publifin ou du Samu social ont révélé une dérive collective.

Pour **DéFI**, **l'éthique publique** constitue la priorité du programme électoral !

Nous voulons favoriser la compréhension du **fonctionnement politique** dans la commune et de son administration afin d'associer le citoyen à la prise de décisions !

A cet égard, la gestion locale, école de la démocratie, est le domaine où la **participation des citoyens** peut s'avérer la plus fructueuse.

L'échelon communal se prête par excellence à un renforcement de **la participation directe des citoyens à certains débats**, voire à certaines fonctions de gestion. Il s'agit ainsi de lutter contre l'individualisme, générateur d'incivilités, et de renforcer le sentiment collectif, en responsabilisant les citoyens aux **enjeux de la vie locale**.



DéFI propose :

1. A chaque début de législature, l'élu adoptera un *code d'éthique* qui doit être validé par le conseil communal. Ce code d'éthique comprend :
 - Gestion des conflits d'intérêts.
 - Mise à disposition minimale des mandataires.
 - La gratuité et la répartition des mandats dérivés et non dérivés.
 - L'obligation de siéger dans la dernière assemblée où le mandataire a été élu.
 - La confidentialité.
 - Le respect du processus décisionnel.
 - L'obligation de loyauté après mandat.
 - L'acceptation des sanctions.
2. La retransmission du **Conseil communal en direct**. Pour ce faire, une analyse sera effectuée avec le conseil consultatif numérique ou toute autre entreprise susceptible de concrétiser ce projet. Le budget nécessaire au projet sera discuté en toute transparence au conseil communal.
3. Le rapportage transparent des **intercommunales** qui sont liées à notre commune. Il faut une présentation annuelle au conseil communal des rapports d'activités, du bilan et du projet budgétaire.
4. Le **décumul intégral** des mandats exécutifs communaux (bourgmestre, échevin, président de CPAS) avec celui de député. Cette mesure doit permettre à ces élus de se consacrer pleinement à leur mandat et d'en assumer les responsabilités qui y sont associées.
5. L'instauration dans chaque commune *d'un code de participation citoyenne* qui formalisera les procédures d'initiative et d'association des citoyens soumises à la décision de l'autorité publique pour des projets qui concernent le cadre de vie, l'environnement, l'urbanisme, l'aménagement de l'espace public. Les citoyens seront informés et auront la possibilité d'émettre leurs avis sous forme d'observations relatives à des projets du collège échevinal ou du conseil communal.
6. Le **recrutement transparent** et objectif du personnel communal et la sélection par concours (et non plus sur base de l'examen) car ce dernier entraîne un classement auquel l'autorité ne peut déroger.



7. *La laïcité politique de l'Etat* qui garantit le respect de la diversité culturelle, linguistique, philosophique ou religieuse dans la conduite des politiques communales.
8. *L'interdiction du port de signes convictionnels* par les mandataires publics et les agents communaux. Le représentant de l'autorité publique est en effet tenu à un strict devoir de réserve et ne peut, de manière directe ou indirecte exprimer ses préférences philosophiques, religieuses ou politiques.

II. LA SECURITE PUBLIQUE

La sécurité publique contribue largement au **bien-être quotidien** de nos habitants d'Ottignies-Louvain-La-Neuve.

L'attente en matière de sécurité doit rencontrer de manière constante l'intérêt des politiques et mandataires publics. Les citoyens ne peuvent pas accepter l'impunité qui peut résulter d'actes de délinquance ou d'incivilités.

Nous pensons qu'il faut veiller à **soutenir le secteur de la prévention** en y maintenant les moyens humains et financiers.

L'organisation d'une police de proximité doit se coupler à un recours plus généralisé aux sanctions administratives et ce pour toutes les formes d'incivilités. La sécurité publique est importante pour nos citoyens et nous en tenons compte.

DéFI propose :

9. Augmenter les **moyens financiers et humains** du cadre opérationnel de notre zone de police. Notre police doit pouvoir faire face à l'évolution démographique de notre ville tout en intervenant de façon rapide et appropriée aux appels des habitants !
10. Plus de présence et de visibilité en matière *d'agents de quartier*. En effet, ceux-ci sont débordés par des tâches administratives et ont moins de temps à consacrer à leur mission première qui est de faire de la police de proximité.
11. **En gare d'Ottignies**, il faut plus de passages policiers entre 16h et 21h ainsi que le week-end.
12. La création de quelques **antennes de police** à des endroits stratégiques.



13. *La vie nocturne à Louvain-La-Neuve* demande une gestion policière **spécifique** et adaptée à certains endroits (tapages nocturnes, vols, sdf, bagarres, etc....).
14. Le **système de télé-police** pour les commerçants, ainsi que pour les autres professions à risque telles que les médecins et les pharmaciens.
15. Certains endroits de notre Ville manquent d'éclairage et créent **un sentiment d'insécurité**. Il faut analyser ce problème et faire le nécessaire.
16. Un travail de qualité avec les gardiens de la paix, les maisons de jeunes et toute action visant à **renforcer l'aspect préventif** du volet « sécurité » de notre Ville.

III. LA MOBILITE

Ottignies Louvain-La-Neuve est une Ville qui attire inévitablement de nombreux automobilistes.

Faciliter l'accès à toutes ces infrastructures est nécessaire mais ne peut se faire au détriment de ses habitants !

Les citoyens expriment régulièrement leur mécontentement quant au manque de places de stationnement à Ottignies, que ce soit au centre ou aux alentours de la gare ! La gare d'Ottignies, une des plus importantes en Wallonie, doit absolument être modernisée.

Il faut **informer** les habitants de l'ensemble des dispositifs existants sur le territoire de la commune en matière de stationnement et de mobilité : plan communal de mobilité, plan de déplacements scolaires, ...

DéFI propose :

17. Améliorer la mobilité passe souvent par *la réalisation de travaux*. C'est inévitable ! Nous veillerons à ce que les travaux puissent être planifiés au mieux afin de perturber le moins possible le quotidien des habitants.
18. **Suivi et entretien** des trottoirs et pistes cyclables afin d'assurer un meilleur confort des cheminements piétons et des cyclistes.

19. Le pouvoir politique local doit créer un espace de concertation avec les entités concernées (UCL, sociétés) afin d'aborder *le prix exagéré des parkings à Louvain-La-Neuve.*
20. Instaurer une **navette inter quartiers** afin de faciliter le transport entre Limelette, Céroux-Mousty, Ottignies et Louvain-La-Neuve.
21. Suivre de très près le développement prévu en **gare d'Ottignies**. Nous souhaitons collaborer pleinement avec tous les acteurs afin de nous assurer que les travaux en gare d'Ottignies soient une vraie satisfaction pour nos citoyens.
22. Les autorités communales doivent créer une synergie avec les TEC afin d'augmenter *l'offre en matière de bus à la gare d'Ottignies* au-delà de 19h en semaine ainsi que durant le week-end. Il n'est pas normal de devoir attendre un bus pendant 45 minutes ou plus à une gare qui représente quasiment le plus grand flux de voyageurs en Wallonie !



REJOIGNEZ-NOUS !



Christine Libotton, ouvrière dans le secteur public.

« Chez **DéFI**, je retrouve le partage des valeurs qui sont les miennes.
J'accorde de l'importance au côté intergénérationnel de notre société. »



Serge De Jode, licencié en politique, relations publiques et internationales. Responsable qualité.
« J'aime les nouvelles idées de **DéFI**. Je m'intéresse aux besoins sociaux, économiques, liés à l'enseignement et environnementaux afin de développer harmonieusement Ottignies-Louvain-La-Neuve. »



Jean-Claude Bouvy, juriste et économiste
« Chez **DéFI**, je retrouve des gens compétents et ouverts aux problèmes sociaux. Aujourd'hui, je compte participer à la bonne gestion de la Ville d'Ottignies-Louvain-La-Neuve. »



Renaud Deveen, « Président et chef de file de **DéFI** Ottignies-Louvain-La-Neuve.
« Je mets mon écoute, mes conseils et mon travail au service des citoyens de notre Ville. Je pratiquerai une politique d’ouverture et de bonne gestion, avec l’aide d’une formidable! »



Suzanne Coopmans, Agrégée de l'Enseignement Secondaire Inférieur – mathématiques – physique – sciences économiques.
Présidente du CPAS d'Auderghem de 2004 à 2006 et Echevine à Auderghem de 2006 à 2012(Emploi – Economie – Petite Enfance – Tutelle CPAS)
« Mon écoute, mon expérience, mon bon sens féminin et ma détermination au service de notre Ville
ENSEMBLE, OSONS LE CHANGEMENT avec DéFI. »



Mihaela Popescu, Licenciée en philologie romane et lettres
Responsable Transports dans le secteur public
« Générosité et efficacité dans l'honnêteté et la transparence pour faire de notre ville un endroit sympa où il fait bon vivre. Nous rendre fiers d'habiter une ville ambitieuse, conviviale, belle, ouverte et animée. Privilégier nos artisans, commerçants et producteurs.
Rendre notre vie quotidienne plus agréable et plus facile.
Un beau « Défi « non? »



DéFI Ottignies-Louvain-La-Neuve – Programme communal 2018



Nathalie Vryghem, secrétaire médicale à la Clinique Saint-Pierre.

« Vice-présidente de DéFI Ottignies-LLN, c'est avec toute mon écoute et mon dynamisme que je me présente aux élections communales et provinciales. »



Michelle Gérard, secrétaire de direction dans le secteur public

« Je m'engage avec **DéFI** parce que j'estime que les citoyens de notre Ville méritent une écoute toute particulière. J'aurai comme priorité de transformer mon écoute en actes. »

Une équipe dynamique !





V. GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

DéFI entend que l'on favorise **le partage de l'espace public** de manière équilibrée entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Il faut que la politique de stationnement et de mobilité constitue un outil essentiel en matière de développement local : maintien de l'activité économique, création d'espaces de convivialité pour tous les usagers, amélioration de l'accès aux commerces.

Il y va du **bien-être** au quotidien et les formations politiques doivent faire de cet élément une des grandes priorités de gestion communale.

La gestion de l'espace public est **le reflet de la cohérence politique** que l'on donne de notre ville ! Nous y travaillerons très activement !

DéFI propose :

23. Gérer la **hiérarchie des voiries** afin de garantir une circulation respectueuse des quartiers d'habitat (sécuriser les zones 30, les abords d'école et les passages piétons).
24. A **Limelette**, sécuriser le parc du Buston et le parc de l'Europe en y installant des clôtures.
25. A Limelette, augmenter le nombre de **poubelles communales**.
26. Des **toilettes publiques** sont installées dans nos centres commerciaux. Nous souhaitons étudier la possibilité d'en installer d'autres.
27. Encourager les campagnes de prévention et opter pour une tolérance zéro face aux **incivilités**. Nous soutiendrons toute action dans ce sens.
28. **Préserver le côté semi-rural** qui est si cher aux Ottintois ! Pour ce faire, il faudra suivre de près l'évolution des chantiers annoncés. **DéFI** est fermement opposé à la construction à outrance !

V. FINANCES COMMUNALES

Nous prôtons une gestion saine des finances publiques par le respect de la règle de l'équilibre budgétaire. Les finances communales bien gérées permettront en effet de garantir **l'autonomie communale**, chère à notre section locale.

La fiscalité communale ne doit pas constituer un frein au développement économique et/ou à l'emploi. Au contraire, tous les projets de gestion doivent inévitablement passer par l'aspect budgétaire. C'est avec cette approche qu'on parle d'une **bonne gestion financière de notre Ville !**



DéFI propose :

29. Un suivi strict de la **gestion des dettes et des emprunts** sur les marchés financiers.
30. Encourager le financement d'investissements locaux permettant d'assurer *la rénovation des infrastructures en faveur du développement durable*
31. **DéFI** est partisan d'une **fiscalité communale équitable** qui encourage la qualité des services à la population
32. Nous souhaitons un **financement adapté du CPAS** d'Ottignies-Louvain-La-Neuve par l'Etat fédéral en tenant compte de la situation réelle.

VI. LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Un des enjeux majeurs consiste à offrir un **cadre de vie respectueux** de l'environnement, tout en faisant face aux impératifs de développement de nouvelles infrastructures (transports, écoles, routes, logements). A cet égard, ce cadre de vie s'améliore par l'exigence de la **propreté publique**.

Il contribue directement au **sentiment de bien-être** et de sécurité des citoyens et les invite à davantage respecter l'espace public.

Nous favoriserons le développement de **l'économie circulaire** qui présente de nombreux avantages en matière de développement durable.

Le développement durable, c'est aussi favoriser **la transition énergétique**. Les communes multiplient les initiatives afin qu'émergent, à brève échéance, des réseaux énergétiques locaux favorisant le recours aux énergies renouvelables.

Il faut préserver et **entretenir les espaces verts**, les zones naturelles et semi-naturelles et protéger la biodiversité.

Enfin, **DéFI** estime qu'à Ottignies-Louvain-La-Neuve, l'aménagement du territoire doit avoir pour objectif de **stopper une expansion urbanistique démesurée** opérée au détriment du côté semi-rural qui est si cher aux habitants !



DéFI propose :

33. Privilégier le **principe de développement durable**. La notion de développement durable doit être présente dans chaque initiative ou projet local.
34. Poursuivre les investissements en matière de **performance énergétique** des bâtiments communaux afin de réaliser des économies d'énergie substantielles. Ceci cadre avec le développement durable et permettra moins de dépenses à long terme.
35. Encourager (au niveau communal mais aussi au sein de la population) **l'entretien et la propreté des rues**. Pour ce faire, il faudra proposer des actions de sensibilisation et d'information.
36. La désignation d'un **gestionnaire de l'espace public**, médiateur entre les citoyens et les différents intervenants de l'espace public, afin de pouvoir contrôler la remise en état des voiries et trottoirs qui auront fait l'objet d'interventions, voire d'un éco-conseiller quand cela est possible. Tout chantier devra être signalé aux riverains en mentionnant le commencement, la fin, et le responsable.

VII. L'ENSEIGNEMENT

Nous ne pouvons que trop insister sur l'importance de la **maîtrise de la langue française**, langue de l'enseignement, clé de voûte de l'enseignement fondamental.

Les communes jouent un rôle primordial dans l'organisation de **l'enseignement fondamental** car elles sont les pouvoirs organisateurs de plus la moitié des établissements scolaires ressortissant à ce niveau d'enseignement.

Nous considérons que l'école constitue le véritable moteur de **l'intégration citoyenne**.

Nous appuierons un enseignement favorisant l'épanouissement et l'émancipation de tous en préparant les enfants d'aujourd'hui au monde de demain.

Il faut une école qui va à la **rencontre de l'autre**, à la découverte du monde de l'entreprise pour avoir une vision réaliste de la société et donner ainsi l'esprit d'entreprendre.

Il est important d'avoir un enseignement où l'élève accepte un **cadre de vie en société**, des règles d'apprentissage et consent aussi à des efforts de concentration.

L'enseignement doit permettre une meilleure connaissance des cultures, des religions, des civilisations et de l'histoire. Dans ce sens, il faut être très attentif aux enfants issus de **milieux défavorisés**. La problématique des violences nécessite une prise en charge ciblée et optimale.

Nous entendons mettre l'accent sur la **formation continuée des enseignants** afin qu'ils puissent, entre autre, détecter précocement les troubles de l'apprentissage (dyslexie, haut potentiel,...).

Il faut accorder plus d'autonomie aux directions d'écoles et les responsabiliser en leur fixant des objectifs et en laissant à leur appréciation le choix des moyens pour les atteindre.

Nous insistons sur le fait que **DéFI** soutient les projets d'inclusion avec les enfants porteurs de différence.

DéFI propose :

37. Nous sommes en faveur de l'**immersion linguistique** et attendons de la Fédération Wallonie-Bruxelles qu'elle favorise l'éveil aux langues dès l'enseignement maternel en fournissant les outils didactiques aux enseignants.
38. Poursuivre le travail réalisé en matière de **qualité des bâtiments scolaires**.
39. Nous souhaitons le développement des **cantines durables**. Dès 2020, 50% des produits proposés par les cantines scolaires ou la restauration collective seront bio, écologiques ou issus des circuits courts, sur base d'une certification établie par les autorités publiques.
40. Favoriser les **activités culturelles** et sportives durant le temps scolaire.
41. Développer des **projets intergénérationnels** autour de thèmes spécifiques (démocratie, citoyenneté, vie en société).
42. La mise sur pied du remplacement des collations par une **distribution de potage ou de collation saine** (maternelles et primaires)
43. L'engagement d'un orthopédagogue chargé de déceler, au sein du réseau maternel et primaire de l'entité, les **troubles éventuels** d'apprentissage chez l'enfant.

44. **DéFI** est conscient que *l'intégration du numérique* dans les écoles est un enjeu pédagogique. Voici pourquoi nous souhaitons l'équipement de l'ensemble des établissements pour 2025 au plus tard.

VIII. LA PETITE ENFANCE

Vu l'augmentation du nombre de logements, les places actuellement disponibles en crèche ne suffiront plus. Il faudra répondre à une nouvelle demande !

La petite enfance demande une gestion de qualité. Notre formation y portera une attention toute particulière.

DéFI propose :

- 45. **DéFI** souhaite encourager l'augmentation de places d'accueil dans les crèches. Nous souhaitons *une crèche communale supplémentaire* lors de la prochaine législature !
- 46. **Etendre l'heure de fermeture** des crèches, ce qui est en adéquation avec la réalité du terrain.
- 47. Une **collaboration optimale** avec les différents organismes et associations (ONE, La Ligue des Familles, Maison de l'enfance) qui œuvrent en faveur des enfants.
- 48. Il faut obtenir un cadastre afin d'appuyer les efforts réalisés par les associations qui aident **un enfant en difficulté**.

IX. L'ACTION SOCIALE

Il faut travailler à l'autonomie pleine et entière des centres publics d'action sociale.

Les CPAS ont pour mission de poursuivre *l'intégration professionnelle et sociale* de chaque individu, sans se limiter à un rôle passif de distributeur d'aide financière.

Chaque commune est libre d'organiser ses services en fonction des besoins de sa population et de sa pyramide des âges tout en respectant la Loi organique des CPAS.



L'interaction entre la commune et le CPAS est primordiale. La création d'une concertation sociale locale rassemblant tous les acteurs sociaux de première ligne, des secteurs publics, privés et associatif l'est tout autant!

La solidarité, c'est ne laisser personne au bord du chemin. Le **libéralisme social** défendu par notre formation propose d'accompagner les parcours de vie dans l'intérêt de la personne en prenant en compte ses capacités et ses compétences.

DéFI propose :

49. Appuyer l'avancement du dossier de la construction de **l'abri de nuit** prévu à Louvain-La-Neuve.
50. Optimiser la **gestion humaine et administrative** face à l'accueil des réfugiés.
51. **Optimiser l'encadrement du personnel** du CPAS pour des usagers présentant des problèmes de dépendances, d'agressivité, de maladies mentales en veillant à leur donner des formations utiles.
52. Ottignies Louvain-La-Neuve n'échappe pas au **phénomène de violences intrafamiliales** (couples, enfants, troisième âge). Il faut des réactions fortes face à ce genre de situation. Appuyer la collaboration entre les acteurs *éducatifs* (milieu scolaire) et *sociaux* (CPAS et associations) en étroite collaboration avec les services de police.
53. **DÉFI** soutient l'excellent travail des **maisons médicales !**
54. Poursuivre la mise en place de rencontres **intergénérationnelles** (resto social à Louvain-La-Neuve, accueil des personnes âgées dans les associations socioculturelles, formations visant à réduire la fracture numérique, ...)

X. LOGEMENT

En matière de logement, avant d'envisager la construction de logements publics/sociaux, il convient d'optimiser nos ressources via une **lutte contre les logements inoccupés**.

Le durcissement des réglementations urbanistiques et énergétiques et l'atonie de l'offre de logements entraînent inévitablement des augmentations de l'immobilier et des conséquences sur la manière de vivre ou de se déplacer.

DéFI souhaite encourager le remboursement d'une partie des **centimes additionnels** communaux pour les jeunes qui achètent un bien dans une commune, car il s'agit de permettre aux jeunes couples et/ou aux classes moyennes qui s'installent dans la commune d'avoir accès à la propriété.

Il faut **maintenir la qualité du cadre de vie** et de l'environnement, tout en accueillant de nouveaux habitants. Dans cette démarche, il ne faut pas oublier les enfants des habitants actuels qui souhaitent rester dans la commune.

DéFI propose :

55. Nous sommes en faveur d'une « **mixité sociale** » en matière de logements.
56. La création de **logements intergénérationnels ou logements « kangourou »**. Il s'agit de permettre à des personnes âgées propriétaires d'un logement devenu trop grand, mais souhaitant y demeurer, d'accueillir, sous le régime de la location ou de la vente, des personnes d'une génération plus jeune.
57. Encourager les locataires dans le cadre de ***l'appropriation d'un logement social***.
58. Créer **des logements d'attente** gérés par la Ville qui doivent pouvoir offrir une possibilité d'hébergement d'urgence à tous ses citoyens en difficulté.
59. L'intensification de la **lutte contre les immeubles inoccupés** et /ou à l'abandon, notamment par la mise en place de règlements -taxes communaux et au besoin exproprier les propriétaires coupables d'inertie.
60. Le remboursement partiel progressif des **centimes additionnels** communaux au précompte immobilier pour une habitation nouvellement acquise ou construite sur le territoire de la commune.
61. Promouvoir le **logement public moyen** au bénéfice des jeunes actifs et des pensionnés isolés.
62. **DéFI** souhaite la création d'une **association d'habitants à Ottignies** afin de proposer une dynamique et une convivialité au sein des quartiers ottignois.



XI. ÉCONOMIE LOCALE

Notre formation compte aider les commerces sur le plan de l'accessibilité, de la propreté publique, de la fiscalité, de la sécurité ou encore du mobilier urbain. A Ottignies-Louvain-La-Neuve, nous voulons renforcer *l'équilibre entre les commerces de proximité et les centres commerciaux.*

Notre ville dispose d'un potentiel économique de qualité. Nous souhaitons suivre les dossiers importants que sont celui de l'Esplanade ou encore la rénovation d'Ottignies-centre.

Notre formation apportera son aide afin de permettre aux différents acteurs de se développer de façon positive.

DéFI propose :

63. Collaborer avec les **associations de commerçants** afin d'optimiser la convivialité et l'attractivité du centre d'Ottignies.
64. A échelon local, encourager les **circuits courts** ! Pour ce faire, nous soutenons les actions de notre **monnaie locale - le « Talent »**- afin de créer une dynamique au sein de notre ville !
65. La mise en place d'une **fiscalité communale adaptée** aux entreprises et aux petits commerces.
66. Favoriser l'accès à la terre aux **jeunes agriculteurs** dans notre région.
67. **DéFI-Ottignies-Louvain-La-Neuve** veut **redynamiser le marché d'Ottignies** !
Pour ce faire, nous souhaitons un regroupement autour de la Place du Centre. Le marché serait dès lors un peu plus petit mais beaucoup plus convivial. De ce fait, l'Espace du cœur de Ville serait « libéré » en matière de stationnement.
68. Notre formation **est contre l'extension de l'Esplanade**, telle qu'elle a été présentée en 2017. Nous estimons que le centre commercial répond à la demande des consommateurs. Cependant, nous continuerons à suivre le dossier avec le plus grand sérieux. Si des éléments neufs et positifs peuvent être avancés, nous participerons à l'analyse et la mise en œuvre du projet.



XII. CULTURE

La diversité culturelle est une chance pour tous, mais se doit d'être accompagnée par l'autorité publique, pour un "**mieux vivre ensemble**" qui respecte les origines de chacun et lui fait accepter les **valeurs communes de la démocratie** et de la citoyenneté.

Nous considérons que le développement culturel constitue un facteur d'attractivité des communes.

Il faut favoriser les activités culturelles organisées par les associations. Nous voulons soutenir les artistes locaux.

Il est essentiel de faciliter *l'accès à la culture à toutes les catégories de la population*. La culture est un lien merveilleux pour les différentes générations ou encore pour les relations avec d'autres Villes !

DéFI propose :

69. Développer la **notion d'interculturalité** qui est un signe d'ouverture indispensable.
70. Le **comité des fêtes** doit recevoir un maximum d'aide dans le cadre de ses activités
71. Travailler et soutenir activement **toutes les structures culturelles** de notre Ville.
72. Nous souhaitons la création d'une **petite salle de cinéma à Ottignies** (comme celle à Rixensart...). De ce fait, les habitants de Limelette ou encore Ottignies ne seraient pas obligés d'aller systématiquement au Cinéscope de Louvain-La-Neuve.
73. Soutenir la dynamique d'un système de **bibliothèque à domicile** afin que les personnes âgées ou à mobilité réduite puissent obtenir les livres de leur choix à domicile.
74. La pratique des **jumelages** entre communes et villes wallonnes et européennes. Dans le contexte de défiance à l'égard de la construction européenne, il est important de nouer les liens entre Européens par des échanges socioculturels.
75. Soutenir les *activités culturelles pour personnes atteintes d'un handicap*.



XIII. SPORT

Il importe que les communes prennent conscience du **caractère transversal** des enjeux d'une politique du sport pour tous. Le sport ne doit pas être le parent pauvre des budgets communaux. Le sport est étroitement lié à **l'éducation et aux valeurs**.

Il joue un **rôle sociétal** important comme vecteur d'intégration, de participation et d'appartenance. Pratiquer un sport peut, dans certains cas, prévenir de la délinquance. La pratique sportive se doit d'être encouragée par les acteurs communaux tant au niveau de l'offre en matière d'infrastructures sportives qu'au niveau du coût que représente une participation à un stage sportif ou à une inscription au sein d'un club.

DéFI propose :

76. **Encourager les jeunes** (de 6 à 18 ans) de notre commune à la pratique de sport par l'éducation ou par la fréquentation de certains mouvements tels que les scouts, patro, baladins, ...).
77. Optimiser les **activités sportives scolaires** en partenariat avec les clubs sportifs.
78. Il faut poursuivre le bon suivi quant à l'état des **infrastructures sportives** utilisées par les clubs locaux.
79. Encourager les **compétitions interscolaires** afin que les élèves puissent s'identifier davantage à leur établissement.
80. L'organisation d'activités sportives à l'attention des **seniors** et des **personnes handicapées**.
81. Maintenir, voire augmenter les **subventions aux clubs** de la Ville



XIV. SENIORS

Nos seniors souhaitent habiter le plus longtemps possible chez eux, ce qui est tout à fait compréhensible. Dans cette optique, nous estimons que toutes les offres et tous les services doivent être activés afin de rendre ceci possible.

Il s'agit de leur proposer des **services de proximité ET des logements adaptés**.

La présence de plus en plus d'ainés dans notre société est indiscutable.

On ne peut que s'en réjouir, d'autant plus que la retraite ne doit certainement pas constituer une période d'inactivité. Les aînés bénéficient d'une **expérience utile au débat public** et à l'apprentissage des jeunes. Nous y accordons beaucoup d'importance !

DéFI propose :

82. Encourager et poursuivre la bonne dynamique des **aides à domicile**.

83. Il nous paraît impératif de doter notre commune d'une **maison de repos et de soins (MRS) publique**. Au vu de l'évolution croissante de ce secteur, notre formation suivra cette demande avec sérieux.

84. Favoriser des contacts et activités **intergénérationnelles**.

85. **DéFI** souhaite familiariser les seniors au **numérique**.

XV. PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

Un des premiers rôles du pouvoir politique **est d'aider, d'accompagner et de guider** nos personnes atteintes d'un handicap. Il faut tendre vers une société dans laquelle on favorise au mieux leur autonomie. Il faut appuyer les initiatives locales dans ce sens. Nous sommes en faveur de la dynamique des logements inclusifs visant **l'apprentissage de l'autonomie** par un accompagnement personnalisé. Nos personnes atteintes d'un handicap doivent cependant avoir **une vie sociale** et riche en activités.

DéFI propose :

86. Travailler en concertation avec la Ligue Handisport Francophone afin d'obtenir un maximum de possibilités. Le sport doit être ***tout à fait accessible*** aux personnes présentant un handicap.
87. Faciliter l'accès à la ***culture*** pour les personnes handicapées.
88. Nous soutenons toute initiative en faveur des ***enfants atteints d'un handicap*** (milieu scolaire, culturel, sportif et associatif)
89. ***L'agressivité*** envers les personnes handicapées au sein de la société est une triste réalité ! ***DéFI*** dénonce cette situation et souhaite la création d'un système de médiation.
90. Notre Ville manque de ***feux sonores pour les piétons aveugles ou malvoyants***. Dans un premier temps, il faut en installer aux endroits stratégiques de la ville.

DéFI OLLN

Vous souhaitez nous rejoindre ? Poser des questions ? Des suggestions ?

Contact : Renaud Deveen

GSM : 0485/75.60.83

COURRIEL : renaud.deveen.defi@gmail.com